

# Budget de capital pour 2020–2021

L'hon. Ernie L. Steeves,  
ministre des Finances et  
du Conseil du Trésor

Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président, il y a un an, j'ai pris la parole à la Chambre pour déposer le premier budget de capital de notre gouvernement.

J'ai indiqué alors que notre dette nette avait presque doublé au cours de la dernière décennie et que cela était largement attribuable aux dépenses en capital.

Il nous aurait été facile en tant que nouveau gouvernement de maintenir le statu quo et de reporter à l'exercice en cours la prise de décisions difficiles.

Or, Monsieur le président, nous avons procédé autrement.

Nous nous sommes plutôt empressés d'agir et avons immédiatement pris des mesures visant à rééquilibrer nos finances.

Notre premier budget de capital a servi à jeter les bases d'un avenir meilleur qui reposent sur une gestion responsable des finances publiques. En raison des décisions que nous avons prises il y a un an, nous nous dirigeons vers une réduction de la dette nette pour la première fois depuis 2006–2007.

Nous sommes fiers des progrès que nous avons réalisés jusqu'à maintenant, mais l'exercice d'une gestion responsable des finances publiques ne s'échelonne pas sur une seule année et ne devrait jamais être facultatif. Notre dette est dangereusement élevée ; elle correspond à plus de 18 000 \$ par enfant, personne âgée et travailleur adulte de notre province.

Le fait d'avoir l'une des dettes par personne les plus élevées du Canada est un fardeau. Nous devrions avoir honte d'accabler nos enfants et nos petits-enfants de ce fardeau. Cela est injuste et irresponsable.

Pourquoi est-ce que j'insiste sur un tel aspect? Monsieur le président, c'est parce qu'il faut ramener la dette du Nouveau-Brunswick à un niveau maîtrisable. Il faut atteindre un équilibre.

La dette ne fait que priver les gens de ressources dont ils ont grandement besoin. Pensons aux répercussions sur notre système d'éducation. Pensons aux répercussions sur les soins de santé. Pensons aux répercussions sur notre capacité de soutenir notre personnel.

Selon les prévisions, nous verserons pour l'exercice en cours jusqu'à 658 millions de dollars en intérêts. Cette somme est malheureusement supérieure à la valeur totale de nos investissements en capital pour le prochain exercice.

Nous devons continuer à faire preuve de discipline quant à la façon dont nous gérons l'argent durement gagné des contribuables.

Les gens du Nouveau-Brunswick ont le droit de s'attendre à ce que nous gérons leur argent de façon responsable.

Dans les circonstances, je suis fier d'annoncer que nous déposons, pour 2020–2021, un budget de capital de 599,2 millions de dollars, soit un budget approprié et responsable par rapport à nos besoins et à ce qui est abordable. De plus, vous remarquerez peut-être que la somme correspond à ce que nous avons prévu au budget l'année dernière. C'est parce que la constance en matière de dépenses responsables est essentielle au redressement de notre situation économique.

Nous faisons fond sur les progrès que nous avons enregistrés au cours de la dernière année et nous travaillons à bâtir un avenir meilleur.

Nos décisions reflètent l'action d'un gouvernement abordable et prêt à agir qui met l'accent sur les priorités, qui cherche des possibilités d'optimiser les ressources, qui crée les conditions propices à une réduction de la dette nette et qui place les gens du Nouveau-Brunswick dans une meilleure position pour affronter les défis à venir.

J'ai le plaisir de souligner que le niveau prévu de dépenses en capital nous permet de maintenir le cap relativement au plan pluriannuel que nous avons présenté l'année dernière.

Si notre gouvernement aimerait pouvoir aujourd'hui répondre à tous nos besoins en matière d'infrastructures, il est néanmoins conscient de l'importance d'établir un équilibre entre nos besoins et ce qui est abordable. Je suis donc reconnaissant à mes collègues du Cabinet ainsi qu'aux fonctionnaires de leurs efforts soutenus et de la discipline dont ils continuent de faire preuve pour assurer un bon équilibre entre les priorités concurrentes qu'entraînent, d'une part, la réponse à nos besoins en infrastructures et, d'autre part, la responsabilité financière. Il s'agit là d'un processus. Nous ne pouvons pas régler nos problèmes du jour au lendemain. Or, en faisant preuve de discipline et de constance, nous bâtissons avec le temps un avenir meilleur.

### **Soins de santé publics fiables**

Monsieur le président, notre gouvernement est conscient de la nécessité pour les gens du Nouveau-Brunswick d'avoir accès à des soins de santé fiables. La tournure des événements met de plus en plus souvent en lumière les défis avec lesquels nous sommes aux prises. Nous commençons déjà à constater les effets de ces défis sur l'accès aux soins de santé pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Sachant que, en raison du vieillissement de la population, notre système de santé subira des pressions toujours croissantes, nous devons agir aujourd’hui pour nous préparer à répondre aux besoins de demain.

Le maintien du statu quo ne suffira pas.

Nous savons que les investissements en capital dans nos hôpitaux peuvent contribuer grandement à l’amélioration de l’accès à notre système de soins de santé public.

En 2020–2021, notre gouvernement investira 123,9 millions de dollars dans notre infrastructure des soins de santé. De cette somme, 62,9 millions de dollars seront affectés à la poursuite des travaux de rénovation, des projets d’ajout et d’autres travaux d’amélioration dans la province, et 45,0 millions seront affectés à l’amélioration des biens immobiliers et au matériel.

Nous sommes en outre conscients de l’importance d’adopter une vision à plus long terme en ce qui concerne nos actifs du secteur des soins de santé, et c’est pourquoi 16,0 millions de dollars additionnels seront consacrés à la mise en route de nouveaux projets au cours de l’année à venir.

### **Éducation de première classe**

Monsieur le président, une éducation de première classe donnera à nos jeunes toutes les chances de réussir. Elle conduira à une amélioration des résultats économiques, car nos jeunes développeront les compétences nécessaires à l’atteinte de leurs objectifs de carrière.

L'état, l'aménagement et la gestion de nos écoles peuvent favoriser l'apprentissage. Le fait de veiller à ce que le milieu scolaire soit sain et bien entretenu y contribue largement.

Monsieur le président, notre gouvernement investira un total de 70,6 millions de dollars dans l'infrastructure de notre système maternelle-secondaire.

La priorité relative aux investissements dans notre système d'éducation a été établie au moyen d'un cadre d'évaluation conséquent permettant de tenir compte des besoins en matière de capacité, de la démographie locale, de l'état des écoles actuelles et de leur vie utile. Le processus donnera lieu à des investissements permettant de construire d'autres écoles, d'entretenir nos immobilisations scolaires actuelles et d'y apporter des améliorations.

Nous avons atteint un équilibre entre la réponse aux besoins actuels et futurs de nos élèves et l'adoption d'une approche financièrement responsable permettant de veiller à ce que nos jeunes n'aient pas un jour à payer la facture.

### **Secteur privé dynamisé**

Monsieur le président, des investissements stratégiques et réfléchis dans nos routes et nos ponts peuvent favoriser l'amélioration des résultats économiques. Un bon entretien permet aussi, à plus long terme, d'économiser de l'argent qui peut alors être réinvesti pour améliorer davantage notre réseau de transport. En vue d'optimiser l'argent des contribuables, nous poursuivons l'application de la gestion

des actifs à notre secteur du transport et à l'établissement de nos besoins prioritaires.

Le budget déposé aujourd'hui prévoit 279,3 millions de dollars pour l'entretien et l'amélioration de nos autoroutes, de nos routes et de nos ponts dans la province. Une somme additionnelle de 30,9 millions de dollars sera consacrée à l'entretien et à l'amélioration de nos bâtiments et autres infrastructures.

Monsieur le président, l'adoption d'une approche financièrement responsable et conséquente permet aux entreprises de planifier leurs activités en fonction d'un niveau prévisible de dépenses gouvernementales en capital et de prendre de meilleures décisions dans un climat stable et prévisible.

En étant financièrement responsables et en suivant notre plan pluriannuel initial, nous créons pour les travailleurs de la construction routière, les entrepreneurs et les fournisseurs le climat nécessaire à la prise de décisions éclairées qui serviront au mieux les intérêts de leur entreprise.

Notre gouvernement tient aussi à ce que les appels d'offres soient lancés en temps opportun. Nous améliorerons la façon de faire pour que le processus d'appel d'offres se termine en hiver et que les projets soient mis en chantier au printemps.

### **Gouvernement abordable et prêt à agir**

Monsieur le président, le budget déposé aujourd'hui s'inscrit dans la continuité d'une approche financièrement viable, qui a été établie lorsque j'ai déposé l'année dernière le premier budget de capital de notre gouvernement. Bien que nous ayons réussi à gérer nos finances et ayons clairement indiqué aux milieux financiers que

le Nouveau-Brunswick pouvait assainir ses finances, nous savons qu'un tel exercice ne s'échelonne pas sur une seule année.

Pour vraiment devenir un gouvernement abordable et prêt à agir, nous devons continuer à faire preuve de discipline dans notre façon d'établir nos priorités. Sur le plan financier, un délaissement de l'approche favorisée ne mènerait qu'aux mêmes défis et préoccupations cernés par les milieux financiers pendant une grande partie de la dernière décennie.

Le plan que nous présentons aujourd'hui s'inscrit dans le prolongement de l'approche que nous avons adoptée l'année dernière. Nous faisons preuve d'une discipline soutenue et de transparence et nous exerçons une gestion qui tient compte du budget que nous avons établi.

Nous continuons de nous fier à des principes efficaces de gestion des actifs et sommes conscients que nous pourrions avoir à moduler en fonction des nouvelles priorités. Nos efforts demeurent ainsi axés sur l'entretien continu de nos infrastructures et sur la planification relative aux besoins futurs.

Le plan quinquennal de dépenses en capital dont je détaille les grandes lignes aujourd'hui maintient les dépenses à un niveau qui est approprié et qui correspond à nos moyens.

Notre gouvernement a fait des choix dans les secteurs qui sont, à notre avis, prioritaires.

Le plan tient compte des travaux déjà bien amorcés et de la planification des besoins futurs, en fonction de l'achèvement des travaux en cours.

## Conclusion

Monsieur le président, nous pouvons être fiers des progrès que nous avons réalisés au cours de la dernière année afin de rééquilibrer nos finances. Grâce à notre gestion responsable des finances, nous sommes maintenant, pour la première fois en 13 ans, en voie de réduire notre dette nette. Nous sommes conscients que, malgré les progrès enregistrés, notre dette nette demeure trop élevée et que nous devons continuer d'équilibrer de façon assidue nos dépenses et nos recettes.

En agissant de façon responsable, en faisant les choix difficiles qui s'imposent et en tenant compte de nos moyens, nous donnerons au Nouveau-Brunswick la souplesse financière requise pour affronter directement les défis de demain.

Les gens du Nouveau-Brunswick comprennent la nécessité de prendre des décisions difficiles lorsqu'on est aux prises avec des priorités concurrentes et un budget limité. Les contribuables s'attendent à ce que leur gouvernement en fasse autant et gère leur argent de façon responsable. Un tel exercice ne s'échelonne pas sur une seule année.

Le budget de capital déposé aujourd'hui vise l'établissement des priorités, il vise l'optimisation des ressources pour les gens du Nouveau-Brunswick au moyen d'investissements dans les secteurs où les besoins sont les plus grands et il vise le maintien de la discipline quant à l'atteinte nos objectifs financiers.

Les décisions que nous prenons aujourd'hui nous permettent de continuer à faire fond sur les progrès que nous avons connus durant la dernière année et elles assureront à notre province un avenir meilleur.

Nous avons jeté des bases sur lesquelles nous appuyer et qui seront profitables aux générations futures.

Aujourd'hui marque un autre pas vers un avenir meilleur pour nos enfants et nos petits-enfants.

Monsieur le président, comme vous pouvez le constater, le présent budget de capital montre la constance dont nous faisons preuve à l'égard de la planification. Ce budget établit une tendance prévisible qui, de l'avis de notre gouvernement, se traduira par un cadre d'investissements en capital à long terme et stable pour notre province. Il nous force à répondre aux besoins en faisant des choix basés sur les données déterminées à partir de calculs axés sur les actifs et non sur le climat politique du jour.

Merci, Monsieur le président.

**PLAN PLURIANNUEL POUR L'INFRASTRUCTURE**  
(en milliers de dollars)

|  | <b>Budget pour<br/>2020-2021</b> | <b>Plan pour<br/>2021-2022</b> | <b>Plan pour<br/>2022-2023</b> | <b>Plan pour<br/>2023-2024</b> | <b>Plan pour<br/>2024-2025</b> |
|--|----------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| <b>Ministère</b>                                       |                                  |                                |                                |                                |                                |
| Agriculture, Aquaculture et Pêches.....                | 1 000                            | 700                            | 600                            | 600                            | 600                            |
| Assemblée législative.....                             | 50                               | 50                             | 50                             | 50                             | 50                             |
| Développement social.....                              | 12 000                           | 12 000                         | 12 000                         | 12 000                         | 12 000                         |
| Éducation et Développement de la petite enfance.....   | 70 585                           | 70 476                         | 64 278                         | 64 940                         | 65 540                         |
| Éducation postsecondaire, Formation et Travail.....    | 6 100                            | 6 100                          | 6 100                          | 6 100                          | 6 100                          |
| Environnement et Gouvernements locaux.....             | 1 000                            | 1 000                          | 1 000                          | 1 000                          | 1 000                          |
| Ressources naturelles et Développement de l'énergie... | 5 528                            | 3 331                          | 850                            | 850                            | 850                            |
| Santé.....   | 123 872                          | 127 155                        | 145 377                        | 145 725                        | 138 890                        |
| Service Nouveau-Brunswick.....                         | 3 767                            | -                              | -                              | -                              | -                              |
| Société de développement régional.....                 | 40 000                           | 41 250                         | 35 000                         | 30 000                         | 30 000                         |
| Tourisme, Patrimoine et Culture.....                   | 10 120                           | 8 700                          | 4 600                          | 4 000                          | 4 000                          |
| Transports et Infrastructure.....                      | 325 160                          | 328 250                        | 329 280                        | 331 510                        | 337 650                        |
| <b>Total - Dépenses en capital.....</b>                | <b>599 182</b>                   | <b>599 012</b>                 | <b>599 135</b>                 | <b>596 775</b>                 | <b>596 680</b>                 |